

FICHE D'IDENTITÉ

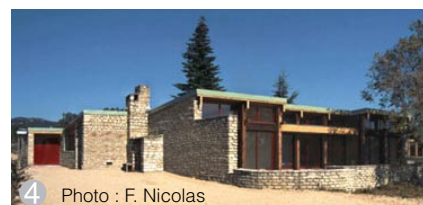
- >>> Maître d'ouvrage : Mistral Habitat pour les logements, Commune de Murs pour les autres locaux
- >>> Maître d'oeuvre : Frédéric Nicolas
- >>> BET : Ingenierie 84, Calvi, Agibat
- >>> Adresse : Quartier les Beylons, Murs, Vaucluse
- >>> Contact : Frédéric Nicolas : 04 90 74 16 09

- >>> Type d'opération : Réhabilitation
- >>> Shon : 1 200 m²
- >>> Année de mise en service : 2001
- >>> Coût des travaux : 840 000€
Deuxième prix au grand prix départemental de l'architecture et du paysage CAUE 84



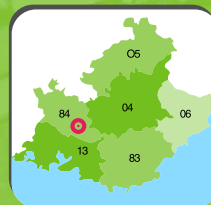
L'OPÉRATION

Situé à 2 km du village de Murs, le projet de réhabilitation des Hauts de Rémourse fait revivre une ancienne colonie de vacances (construite en 1968 par l'architecte Jean-Pierre Bonnemaïson) en 6 logements (3), locaux associatifs (5), locaux d'activités (4), salle polyvalente et gîte d'étape (2). Ce projet a permis de récupérer une ossature bois et des murs en pierre déjà existants et s'est poursuivi en intégrant d'autres aspects environnementaux dont une chaudière bois pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. Destinés à une colonie de vacances mise en faillite peu après la construction, les bâtiments devenus propriété du conseil général du Vaucluse et laissés à l'abandon pendant vingt ans ont été achetés par la commune pour être préserver et reconstituer. Aujourd'hui, un projet d'entrepôt de stockage des copeaux de bois pour la chaufferie est en cours.



POINTS REMARQUABLES

- >>> Insertion dans le territoire et choix des matériaux : Les bâtiments recréés sont en harmonie avec l'existant (1). Le programme a conservé les murs en pierres jointoyées à la chaux, la structure de mélèze et les poutres faites d'une âme en contreplaqué et de chevrons cloués, ancêtres des poutres composites à membrures en bois. Le projet a participé à la redynamisation du site avec la possibilité pour les familles de Murs d'être logées à proximité du village et pour des entreprises de s'intégrer localement.
- >>> Réduction de la consommation d'énergie : Usage du solaire passif, bonne isolation des bâtiments, forte inertie des murs en pierre.
- >>> Gestion de l'énergie, confort : Une chaudière à bois (10) de 140 kW assure le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire pour l'ensemble des bâtiments. La conception du bâtiment, son orientation, sa protection au mistral (garages au nord) et son isolation participent également aux économies d'énergie et au confort visuel.



INSERTION DANS LE TERRITOIRE

Les bâtiments recréés sont en harmonie avec l'existant. Les arbres préexistants de la cour intérieure ont été conservés (6). Le projet a participé à la redynamisation du site avec la possibilité pour les familles de Murs d'être logées à proximité du village et pour des entreprises de s'intégrer localement. Les locaux professionnels sont agréables, il y a des échanges qui se créent avec les enfants des logements adjacents. On assiste sur ce projet à une redynamisation du village avec installation d'entreprises et une mixité d'usage (habitation, bureaux, lieu de loisirs, gîte) (7). Le risque incendie a été pris en compte dans la conception de la chaudière à bois qui fonctionne toute l'année : un récupérateur de poussières évite le rejet des matières incandescentes.



6 Crédit : Géoportail

MATÉRIAUX, RESSOURCES ET NUISANCES

La pierre a été conservée pour les murs et les cloisons sont en carrobriques pour les locaux professionnels. Le bois est utilisé pour l'ossature (lamellé-collé épicéa), la charpente en mélèze partiellement conservée, les menuiseries, les pare-soleils, et les éléments de décoration intérieur (8 ; 9).



7 Crédits : F. Nicolas

ÉNERGIE, EAU ET DÉCHETS D'ACTIVITÉ

>>> Energies renouvelables : Une chaudière à bois de 140 kW assure le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire pour l'ensemble des bâtiments (10). La volonté de la mairie était d'utiliser une énergie propre. Cette équipement est géré directement par la mairie qui approvisionne au besoin le silo en plaquettes de bois. Suite à une malfaçon du réseau de chaleur dans le sol, la consommation était excessive. Depuis que le problème est corrigé, la consommation est très faible. Le solaire passif est également utilisé grâce aux nombreux vitrages plein sud pour le confort thermique de mi-saison.

>>> Réduction des consommations d'énergies : Elle est liée à la conception du bâtiment, son orientation, sa protection au mistral (garages au nord), son isolation mais aussi par un équipement des locaux en ampoules à basse consommation d'énergie.



8 Photo : F. Nicolas

CONFORT, SANTÉ ET AMBIANCES

>>> Thermique : En hiver, toutes les parties de bâtiment sont équipées de radiateurs muraux alimentés par la chaudière à bois. Le confort y est satisfaisant pour tous les utilisateurs et en mi-saison beaucoup de pièces bénéficient de l'apport solaire passif. En été, beaucoup de pièces ouvertes au Sud bénéficient d'une protection solaire extérieure fixe (brise-soleil), de stores extérieurs en bois réglables ou de stores extérieurs roulants. Les locaux professionnels arrivent à garder un confort en ventilant du nord au sud. Les murs en pierre participe à l'inertie des bâtiments et au maintien d'une température agréable. On constate un véritable confort global des locataires et autres utilisateurs.

>>> Acoustique : L'acoustique semble bien traitée. Il n'y a pas de gêne sonore.

>>> Lumière naturelle : Toutes les pièces bénéficient de larges ouvertures sur l'extérieur. Les logements en duplex sont très lumineux avec de nombreuses ouvertures et un escalier «traité en transparence» (9). Source zénithale dans le gîte d'étape.

>>> Ventilation, qualité sanitaire : Les pièces disposent d'une VMC avec entrée d'air aux fenêtres. Le bâtiment a dû être désamianté avant d'être réhabilité.



9 Photo : E. Pétard

10 Photo : F. Nicolas